

■ Concours d'idées pour la Rade

«Ce sera aux Genevois de décider»

Le Maire de Genève Guillaume Barazzone a lancé en novembre un concours international d'idées, dans l'objectif de faire émerger une nouvelle vision pour la Rade et ses quais, de susciter un débat public et de contribuer à développer un Plan directeur pour valoriser ce site emblématique. Dans un second temps, le Conseil administratif étudiera une ou plusieurs idées primées dans le cadre de ce concours (la dotation est de 250 000 francs) et pourra organiser un ou plusieurs concours de projets pour réaliser des aménagements. Suite à une consultation large avec les milieux intéressés, des demandes de crédits d'étude et/ou de réalisation seront soumises au Conseil municipal.

- Vous avez lancé un concours d'idées, ouvert, avec un jury compétent. Voilà qui n'a pas toujours été la règle, ici et ailleurs. Mais ne court-on pas le risque de se retrouver avec des projets trop vagues?

- Le concours est en effet très ouvert, et porte sur des idées, ce qui laisse au Conseil administratif la liberté de retenir tel ou tel élément, de réaliser ou non un projet, et permet tant au Conseil municipal qu'à la population de comparer, évaluer, réagir, s'appropriant l'ensemble des propositions. Il me semble essentiel que la Rade, cet inestimable patrimoine de notre Cité, ne voie pas son potentiel mis en valeur. Du simple port qu'elle fut historiquement, elle s'est transformée, grâce au Général Dufour notamment, en un lieu de promenade et de détente. Au début du XX^e siècle, il y avait une dizaine de bains publics, par exemple. Aujourd'hui, nous avons un enchevêtrement d'usages et d'aménagement hétéroclites, un accès à la baignade problématique ou

saturé, des dépôts et des bateaux de type «ventouses»...

- A qui s'adresse le concours d'idées et sur quel périmètre porte-t-il?

- Les architectes, étudiants en architecture de niveau Master, architectes-paysagistes, suisses

ou étrangers, peuvent déposer des projets. Le règlement est disponible sur le site www.larade.ch. Le périmètre du concours couvre les quais et les promenades de la Rade, du pont du Mont-Blanc jusqu'à la future plage publique des Eaux-Vives sur la rive gauche, et au parc de La Perle du

Lac sur la rive droite. Les concurrents doivent tenir compte dans leur réflexion des projets réalisés (nouvelle jetée pour accéder au Jet d'eau) ou actuellement en développement (projet de plage des Eaux-Vives et de nouveau port public, passerelle piétonne le long du pont du Mont-Blanc, etc.).

GROS PLAN

■ Le Maire votera «oui» à RIE III

«Un projet équilibré et porteur d'avenir»

- Le Conseil administratif vient de publier un communiqué affirmant que la Réforme de l'imposition des entreprises, troisième du nom, est «une menace sur la cohésion sociale dans les villes». Pourtant, à la différence de vos quatre collègues de gauche, vous êtes clairement favorable à ce projet...

- Oui, car cette réforme permet de garantir la compétitivité de la Suisse et la préservation des emplois. A Genève, pas moins de 20 000 emplois seraient directement menacés et 60 000 le seraient indirectement en cas d'échec du volet cantonal de RIE III. Le principe fédéral de cette réforme doit absolument être approuvé, si nous voulons préserver nos PME, notre compétitivité et notre capacité d'innovation. Le projet élaboré à Berne est équilibré, porteur d'avenir; il représentera aussi, pour Genève, une rétrocession de quelque 112 millions de la part de la Confédération. Les petites et moyennes paieront moins d'impôts, les multinationales en paieront un peu plus - elles

ont d'ores et déjà accepté de faire cet effort. A moyen terme, l'emploi, la croissance et donc les ressources fiscales s'en trouveront dynamisés. L'argument d'une diminution des rentrées fiscales se heurte à un fait: ne rien faire serait à terme beaucoup plus coûteux.

- Certaines personnalités de droite se sont prononcées contre RIE III, dont l'ancienne conseillère fédérale Widmer-Schlumpf. Cela vous trouble-t-il?

- Non, car il y a aussi des voix à gauche pour soutenir RIE III, comme la directrice socialiste des Finances de Bâle-Ville. De façon générale, les opposants se recrutent parmi les partisans de tout ce qui accroît la pression fiscale et les partisans parmi celles et ceux qui ont compris que les entreprises doivent être innovatrices et compétitives. En outre, que toutes les entreprises, en Suisse, soient soumises au même mode d'imposition est conforme aux règles internationales. Equilibrée, cette réforme doit être acceptée.



Modules de formation

FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

MODULE DE FISCALITÉ II

Jeudi 9 février 2017
de 08h30 à 12h30

Renseignements et inscription
sur www.cgiconseils.ch / Cours & Séminaires



RAPID' CLÉS
Véhicules - Bâtiments
SERRURES

Cylindres toutes marques
Clés sécurisées
Bâtiments - Mises en passe



www.cles-ch.com

6, chemin du Repos - 1213 Petit-Lancy

Tél. 022 793 03 83

- *Nous sommes à Genève. Pensez-vous que l'unanimité se fera?*

- Nous verrons bien ce qui sera retenu et quels projets concrets trouveront leur financement. Je crois que nous avons vraiment mis tous les atouts de notre côté: le concours devrait inspirer tous les professionnels genevois, suisses ou étrangers; le jury présidé par Patrick Devanthéry comprend des personnalités comme l'ancien Maire de Zurich Elmar Lederberger, l'architecte new-yorkaise Susannah Drake, sa consœur zurichoise Pia Durisch ou David Zahle, l'un des associés du bureau danois BIG. On y trouve aussi et entre autres l'architecte chroniqueur de France-Culture François Chaslin, deux représentants de la Ville et deux du Canton. Nous travaillerons en connexion avec le Canton, comme nous avons tenu à le faire dès le départ, avec un ex-



► Guillaume Barazzone.

cellent accueil du Département de Luc Barthassat. Les projets doivent être remis avant le 10 mars 2017, le jury se réunira du 22 au 24 mars et les résultats seront annoncés en avril. Dès le

mois suivant, les projets lauréats seront exposés et le public invité à réagir.

- *Sans même parler de la Traversée, beaucoup de projets devront être coordonnés entre Canton et Ville. Arrivera-t-on à tout mener de front?*

- Il y a effectivement un grand nombre d'aménagements annoncés, avec un calendrier étendu. Cela nous laisse le temps de planifier. La plage des Eaux-Vives, par exemple, est à l'horizon 2019. Je pense aussi au Vengeron, où les chantiers lacustres n'ont vraiment rien à faire sur un pareil site. Mais nous devons avoir une vision à moyen et long terme de ce que nous voulons faire de

notre Rade. Le dernier aménagement d'envergure, ce furent les Bains des Pâquis, dans les années 30! Nous avancerons pas à pas, en collaboration avec la population à qui il s'agit de rendre l'accès au lac et à une Rade plus accueillante. Notre lac est au cœur de la ville et nous devons le réconcilier avec elle, unir les deux rives autour de lui.

- *Quelques exemples étrangers vous inspirent-ils?*

- Les quais de Bordeaux, Copenhague, Barcelone, et plus près de nous Lausanne-Ouchy ou encore Evian, avec une promenade harmonieuse et sobre le long du lac que beaucoup de Genevois apprécient. A eux de s'emparer de ce projet qui façonnera la Genève de demain. Ce sont eux qui décideront. ■

Propos recueillis par Thierry Oppikofer

Fitness tout compris pour 640 francs seulement.

derniers jours

Une offre unique à saisir ! Promotion de lancement valable jusqu'au 5 février 2017. Notre nouveau studio de la rue du Rhône 42 à Genève est déjà ouvert. Vous pouvez souscrire un abonnement annuel à **640 francs** seulement au lieu de 740 francs. Pour les étudiants (jusqu'à 29 ans), apprentis et bénéficiaires de l'AVS/AI*, les prix sont encore plus bas : **540 francs** au lieu de 640 francs. Vous pouvez aussi opter pour le paiement mensuel à partir de **59** francs** par mois. Le cas échéant, vous bénéficiez de 2 mois gratuits (au lieu d'un rabais de lancement de 100 francs). Promotion de lancement valable dans les deux studios ACTIV FITNESS de Genève pour les nouveaux membres uniquement. Avec une carte de membre valable, vous avez accès à nos 41 studios ACTIV FITNESS, 365 jours par an. Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 06h30-22h00, mardi, jeudi et vendredi 09h00-22h00, samedi et dimanche 09h00-18h00.

Musculation • Endurance • Cours collectifs • Sauna/Hammam • Espace enfants

ACTIV FITNESS « Rhône », Rue du Rhône 42, 1204 Genève, tél. 058 568 91 25

ACTIV FITNESS « Les Cygnes », Rue de Lausanne 20 bis, 1201 Genève, tél. 058 568 91 20

*femmes dès 64 ans, hommes dès 65 ans
**abonnement de 2 ans

**ACTIV
FITNESS**